

# XV<sup>e</sup> Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage

Dakar (Sénégal), les 29 et 30 novembre 2014



---

## Résolution sur l'épidémie à virus Ebola en cours en Afrique de l'Ouest et les risques d'extension dans l'espace francophone

**Nous, Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage**, réunis les 29 et 30 novembre 2014 à Dakar, au Sénégal, à l'occasion du XV<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie,

**Agissant** en vertu de la Charte de la Francophonie et des valeurs qu'elle promeut ;

**Vivement préoccupés** par la flambée de l'épidémie de la maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest et par la rapidité de sa propagation, qui révèle la faiblesse des systèmes de santé des pays actuellement atteints, dans un contexte marqué par l'absence de vaccins et de traitements spécifiques ;

**Reconnaissant** la faible capacité du réseau régional de surveillance et d'intervention pour les maladies et les risques liés aux mouvements transfrontaliers, surtout terrestres, de personnes infectées ;

**Conscients** de l'impact négatif de l'épidémie de la maladie à virus Ebola sur le plan sanitaire et ses répercussions économiques, humanitaires et alimentaires dans les pays atteints et dans ceux à risques ;

**Convaincus** que l'épidémie actuelle de la maladie à virus Ebola, en plus de constituer une préoccupation régionale, est devenue une urgence de santé publique de portée mondiale et une menace pour la paix et la sécurité internationales ;

**Saluant** les efforts multiples déployés par les pays atteints et exposés pour endiguer l'épidémie de maladie à virus Ebola, grâce à l'engagement de leurs gouvernements et avec l'appui précieux des partenaires techniques et financiers et des organisations non gouvernementales dans le cadre de la coopération multilatérale et bilatérale ;

**Témoignant** toute notre solidarité aux pays affectés ;

**Demandons** la poursuite et le renforcement des efforts déployés en vue d'interrompre la transmission de la maladie à virus Ebola et de prévenir la propagation internationale ;

**Encourageons** les gouvernements des pays atteints à poursuivre leurs efforts pour combattre l'épidémie de maladie à virus Ebola en développant des stratégies adaptées associant les femmes et tenant compte de la dimension communautaire et de l'approche multisectorielle ;

**Nous engageons** à lutter contre la stigmatisation des personnes infectées par le virus Ebola et décidons, à cet égard, de renforcer les efforts d'éducation et de communication pour combattre les peurs disproportionnées ;

**Appelons** à la solidarité des États et gouvernements membres de la Francophonie pour la consolidation des systèmes de santé des pays touchés grâce à la formation des personnels, l'assistance technique, la mise en place et l'équipement de centres de traitement ainsi que le renforcement de la surveillance épidémiologique et des mesures préventives ;

**Exprimons** notre profonde gratitude aux partenaires techniques et financiers, aux organisations non gouvernementales et aux principaux intervenants, notamment les secouristes sanitaires et humanitaires nationaux et internationaux ;

**Nous réjouissons** de l'ouverture, par certains pays, de couloirs humanitaires permettant le mouvement du personnel sanitaire et l'acheminement de produits alimentaires, de médicaments, de matériels et autres fournitures essentielles ;

**Appelons** les pays ayant adopté des mesures restreignant la circulation des populations des pays touchés par l'épidémie à lever les interdictions de voyage et à rétablir leurs liaisons aériennes, tel que prescrit par la directive de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), tout en assurant des contrôles sanitaires aéroportuaires ;

**Appuyons** les efforts destinés à accélérer les recherches et les protocoles sanitaires pour la mise au point de vaccins, remèdes et thérapies, accessibles à tous, pour la prévention et le contrôle de la maladie à virus Ebola ;

**Invitons** les pays à prévenir la propagation internationale des maladies, à s'en protéger, à la maîtriser et à y réagir conformément au Règlement sanitaire international ;

**Demandons** au Secrétaire général de s'investir dans une action de plaidoyer internationale en faveur d'une mobilisation de ressources afin de soutenir les efforts déployés dans le domaine économique, humanitaire et sanitaire ;

**Encourageons** l'Organisation mondiale de la santé et les autres organisations aux niveaux mondial, régional et sous-régional à renforcer leur appui multiforme aux pays touchés, menacés ou à risque d'épidémie de maladie à virus Ebola, et à poursuivre la mobilisation des ressources et des partenariats.